



Communauté de Communes
PONTHIEU-MARQUENTERRE

NOTE PROGRAMME

Réhabilitation et extension du groupe scolaire de Nouvion en Ponthieu (80)

En date du 6 novembre 2024

SOMMAIRE

1. PRESENTATION GENERALE
2. ANALYSE DU SITE EXISTANT
3. ANALYSE DES DONNEES BESOINS – CADRAGE DU PROGRAMME

LEXIQUE et ABREVIATIONS

- MOA – Maitre d'Ouvrage
- MOE – Maitre d'Œuvre
- Utilisateurs – Personne physique ou morale qui, par sa profession doit utiliser ou exploiter le bâtiment – nous attirons l'attention du rôle prépondérant du « chef d'établissement » dans ses responsabilités de sécurité...
- Usager – Personne physique qui a recours au service par l'équipement – Enfance (lieu de vie et d'épanouissement « les enfants passent toute la journée à l'école » – sécurité –.)
- CSPS – coordonnateur Sécurité Prévention Santé
- CT – Contrôleur Technique
- PI – Prestataires Intellectuels
- AMO – Assistant Maître d'Ouvrage
- PTD – Programme Technique Détaillé
- DO – Assurances Dommage Ouvrage
- TRC – Assurances Tous Risques Chantier
- BET – Bureau d'Etudes Techniques

1. – PRESENTATION GENERALE

1.1. – Contexte/enjeux et objectifs

Dans le cadre de sa compétence scolaire la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre (CCPM), la MOA, gère l'école à Nouvion – ce dernier est composé de 2 bâtiments – maternelle – élémentaire.

La restauration s'effectue actuellement dans une salle municipale – salle des associations à côté de l'école.

L'ambition est de construire et de rénover cet établissement avec un niveau de service type RPC du « 21ème siècle » (à l'instar des établissements des communes d'Ailly-le-haut-Clocher, Gueschart, Le Crotoy) et de regrouper les espaces maternelle, élémentaire, périscolaire dans un seul et même établissement.

Le MOA a validé :

- Le développement du projet sur le site existant, la rénovation du bâtiment élémentaires et la construction d'une extension en contiguë
- L'ajout de fonctions inexistantes aujourd'hui : salle de motricité, périscolaire...
- Une consommation énergétique maîtrisée/régulée avec une maintenance simple et efficace.

Dans un contexte de ressources naturelles et financières en baisse, d'enjeux environnementaux, de tensions climatiques et plus récemment sanitaires, la mutualisation des moyens est une solution pour les acteurs publics (pour exemple restauration mutualisée avec l'école et le collège).

Les enjeux du projet peuvent se décliner de la façon suivante :

- **2 bâtiments existants, maternelle et élémentaire, seront regroupés sur un seul bâtiment**
Ce regroupement, qui implique une présence des élèves tout au long de la journée, aura des incidences directes sur le **lieu de vie** et le partage des espaces
- **Réflexion urbaine – architecturale et environnementale,**
Le projet s'inscrit dans le centre bourg du village, et s'imbrique entre le collège, les terrains de sports, et les zones résidentielles.

Le candidat devra intégrer dans sa conception

- Les flux et accès adaptés
- Les sentes piétonnes : accès école – restaurant au collège – terrain de sport
- Intégrer une réserve foncière pour une future extension de l'espace restauration du groupe scolaire
- Concevoir la médiathèque pour permettre son évolution en salle de classe
- Des vecteurs d'accélération de la transition énergétique – photovoltaïque – bio sourcé
- **Maîtrise du coût de la construction**
Le contexte économique n'étant pas favorable au développement d'opérations immobilières (subventions en baisse, taux d'intérêt élevés), le MOA fait le choix d'une conception pragmatique, simple et efficace. Tout au long du process, le MOE devra maîtriser la conception afin de tenir le coût des travaux et rédiger un PRO sans omission et erreurs.

Les objectifs du projet

Le MOA s'inscrit dans une **démarche de développement durable** – RE2020. Il s'agira

- De concevoir un bâtiment **évolutif, facile d'entretien et de maintenance** à la fois dans la conception des espaces et du choix des matériaux. Le bâtiment sera **de plain-pied**.
- De concevoir un projet permettant **une surveillance simple et efficace**, pas de « racoins »

Date de transmission de l'acte: 29/11/2024

Date de reception de l'AR: 29/11/2024

080-200070936-DE_2024_115-DE

A G E D I

- D'accompagner le MOA dans l'élaboration des dossiers de demandes de subventions. Projet pragmatique avec un objectif d'efficacité et simplicité tout en respectant les minimas en termes d'ambitions écologiques afin d'obtenir le maximum de subvention. Pour exemple une étude sera menée par le MOE pour vérifier si la performance thermique du bâtiment existant permet d'atteindre (-40%) de consommation d'énergie
- Phasage des travaux **sous contrainte du site occupé**
- **Respect du calendrier** – rentrée scolaire de 2027 (au plus tard)

1.2. – Les acteurs du projet

Maître d'Ouvrage – CC Ponthieu-Marquenterre

Gestion et communication autour du projet :

- En COTEC
- Commune et Département
- Nécessité d'associer l'IEN (Inspecteur Education Nationale) qui aura à émettre un avis sur la pertinence du projet avant sa réalisation ;
- Associer M. Carpentier, maire de Gueschart en tant que conseil
- Préciser à la directrice, une fois les scénarios travaillés, le niveau d'association de l'école dans le projet : hypothèse 3-4 consultations au cours du projet.
- FDE

IEN / Utilisateurs/usagers

- Les professeurs de l'école – les ATSEM, les agents d'animation et d'entretien – les élèves

Programmist /AMO

- Cabinet MPI Développement à Amiens

Les partenaires de l'acte de construire – à retenir

- Géomètre
- Bureau d'étude de sols
- Architecte – bureaux d'études
- Bureau de contrôle
- BET diagnostics amiante
- CSPS
- OPC éventuellement
- Les entreprises de travaux – en corps d'état séparés

Les financeurs

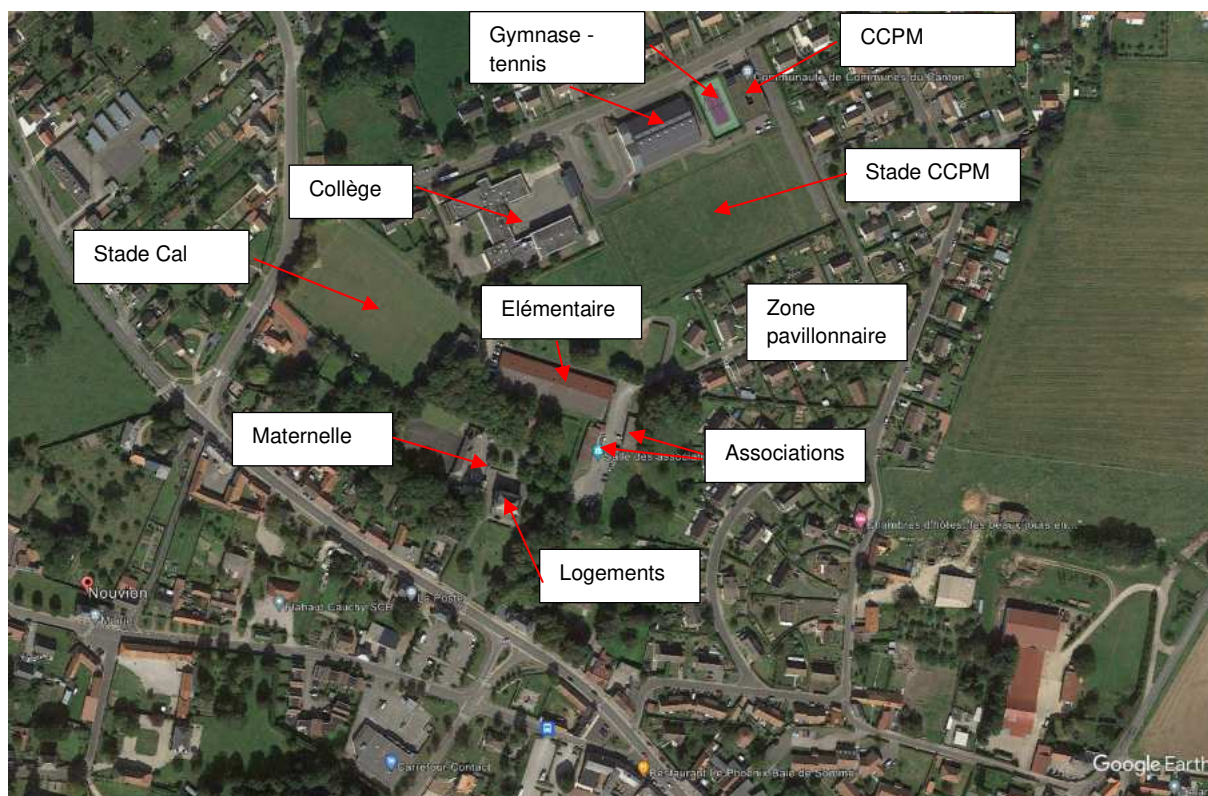
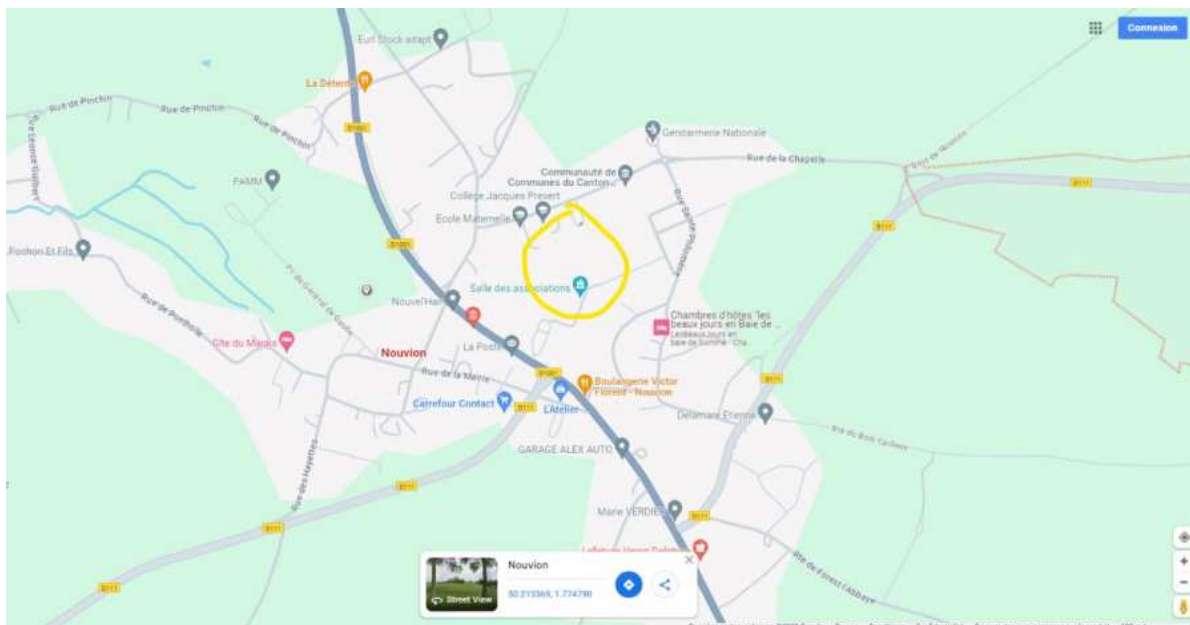
- Etat DTER – DSIL - Fonds verts - FDE rénovation fonds de concours
- FNADT
- Région – Département
- CAF
- FEDER

Les concessionnaires des réseaux

- ENEDIS
- FIBRE – Syndicat mixte Somme numérique (Fibre Somme Numérique déjà présente dans le bâtiment élémentaire) AW
- GRDF
- Service des eaux EPo et EU (vigilance borne incendie)

2. – ANALYSE DU SITE EXISTANT

2.1. – Plan de situation et de masse



Date de transmission de l'acte: 29/11/2024

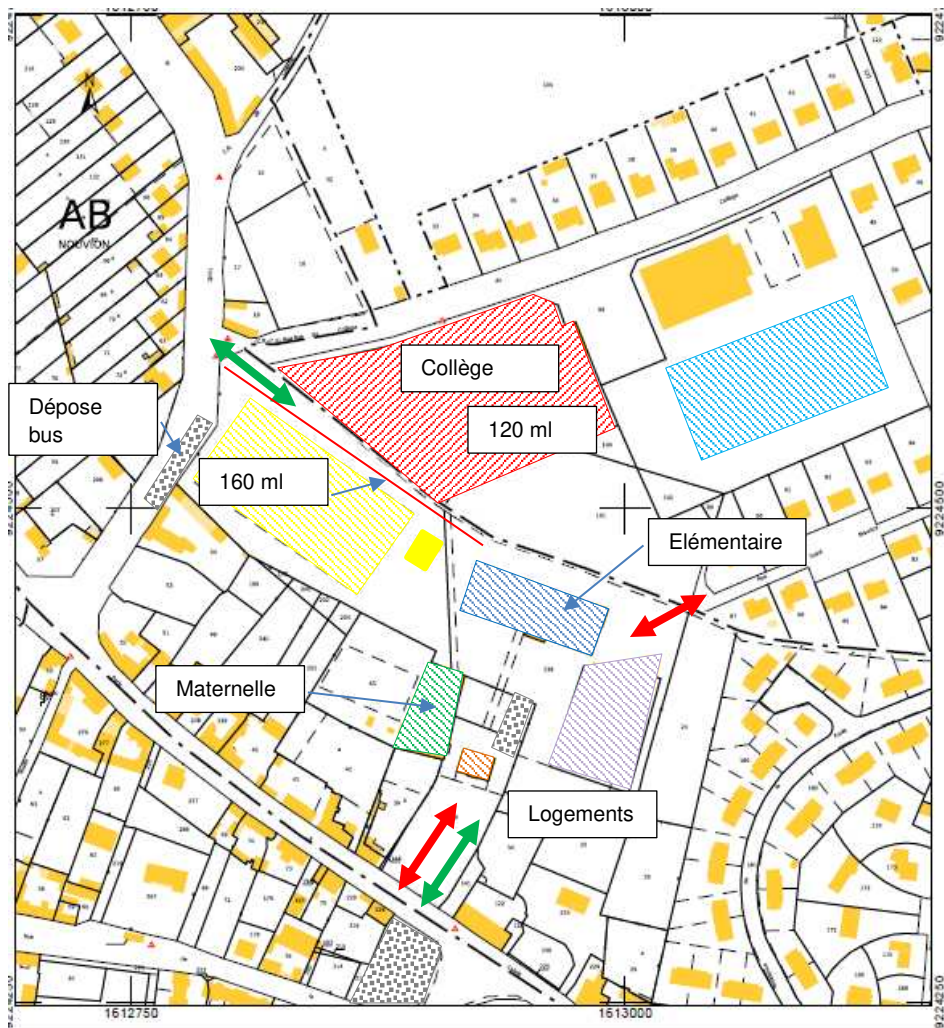
Date de reception de l'AR: 29/11/2024

080-200070936-DE_2024_115-DE
A G E D I

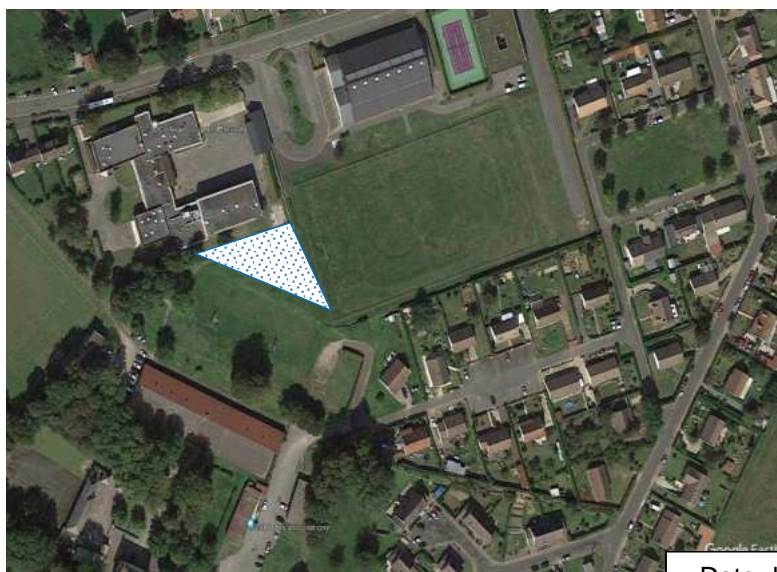
Parcelles concernées par le projet

- Ecole élémentaire cadastrée AB n°21 – 1 678 m²
- Parcelle cadastrée ZP n°100 – 400 m²
- Parcelle cadastrée ZP n°101 – 5 683 m²
- Parcelle cadastrée ZP n°102 – 573 m²
- Parcelle cadastrée AB n°138 – 7 390 m²
- Parcelle cadastrée AB n°19 – 10 860 m²
- Parcelle cadastrée ZP n°95 – 16 274 m²
- Parcelles cadastrée AB n°37 – 765 m²

Réflexion sur une unité foncière avec le MOA dès la phase ESQ



ATOUTS	INCONVENIENTS
Mutualisation des équipements	Accès - stationnement
Qualité paysagère	Topographie
	Ecoles – restauration non regroupée
	Localisation
	Présence de talus (remblais)

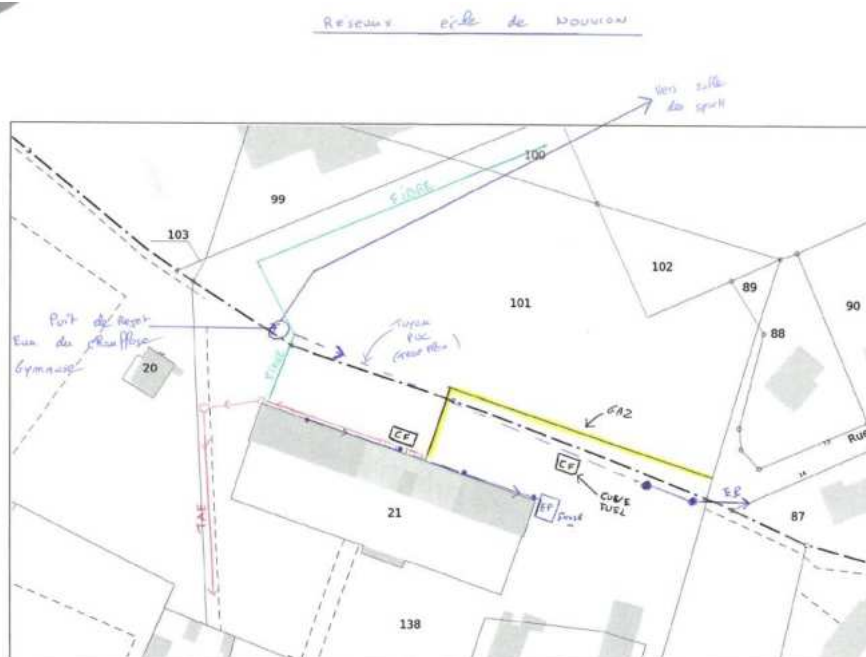


Date de transmission de l'acte: 29/11/2024

Date de réception de l'AR: 29/11/2024

080-200070936-DE_2024_115-DE
A G E D I

2.2. Servitudes / Réseaux et Canalisations



Le terrain est desservi par :

- GAZ
- ENEDIS
- EAU POTABLE
- EAU USEE
- Borne Incendie
- Servitudes éventuelles
- ORANGE

Le candidat devra dès la phase DIA/ESQ réaliser les DT auprès des services concessionnaires

2.3. Analyse environnementale

Carte géologique



Figure 2: Extrait des cartes géologiques sur la commune de Nouvion-en-Ponthieu au 1/50 000 (brgm)

Date de transmission de l'acte: 29/11/2024

Date de réception de l'AR: 29/11/2024

080-200070936-DE_2024_115-DE

A G E D I

PPRI – ruissellement – commentaire du PLU

RISQUES DE REMONTEES DE NAPPES - RUISSellement

La commune est exposée au risque de remontées de nappes et de ruissellement. Il est donc vivement conseillé de prendre en considération ce risque.

Sismique – de niveau 1

Cavités – Effondrements (Annexe 1 Rapport du BRGM – effondrement du 4 décembre 2006)



Figure 4: Extrait de la carte topo au 1/25 000 (IGN)

Risque retrait gonflement des argiles (Source GEORISQUE)

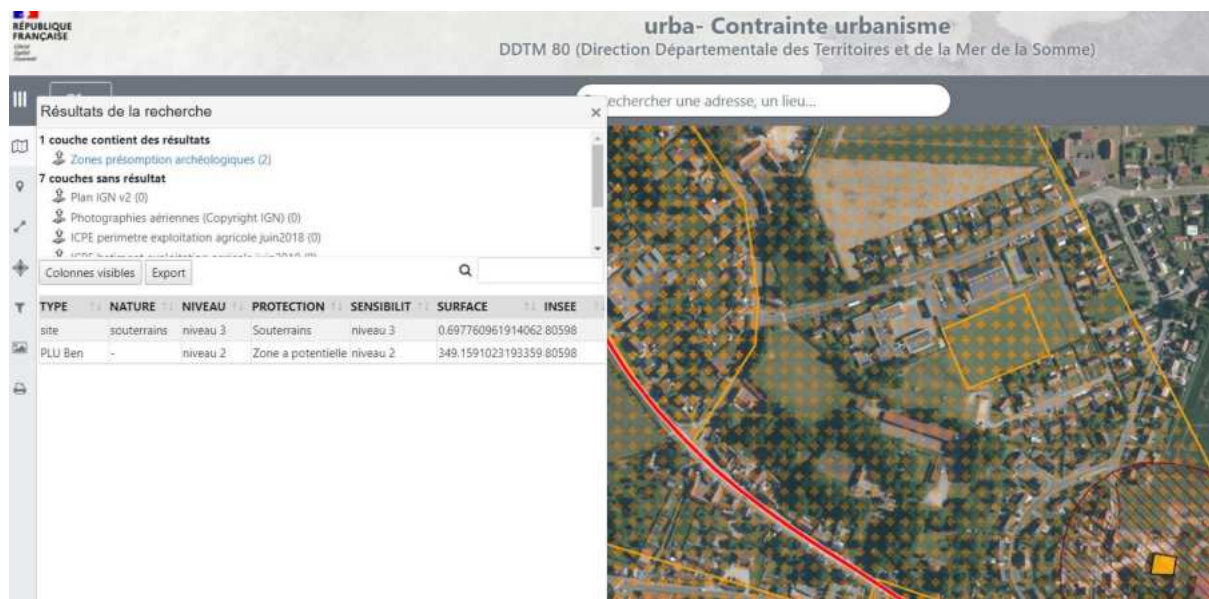
Carte de l'exposition au retrait-gonflement des argiles en France



- Légende :**
- Faible
 - Modéré
 - Important

Date de transmission de l'acte: 29/11/2024
 Date de réception de l'AR: 29/11/2024
 080-200070936-DE_2024_115-DE
 A G E D I

Servitudes archéologiques niveau 2 et 3



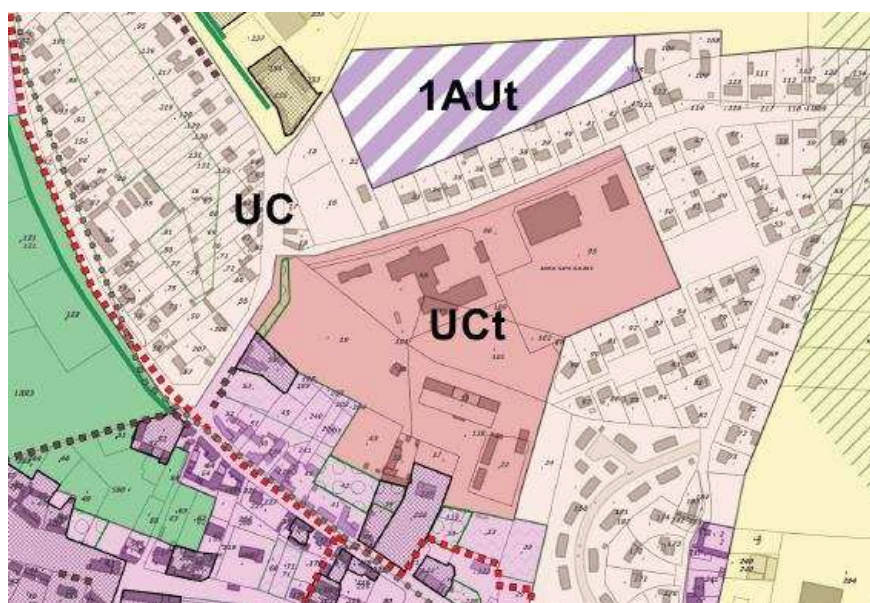
Le MOA va réaliser des essais pour connaître la nature des remblais côté collège

DLE (Dossier Loi sur l'Eau) – qui sera réalisée par le BET VRD (vigilance bassin versant)

2.4. REGLEMENT D'URBANISME

L'architecte qui sera retenu devra vérifier dans le PLU les règles de construction en limite de propriété.

Zone UCt – zone liée aux équipements publics



Analyse du PLU

PLU applicable en date du 17/04/2018

PLUi en cours sous 2/3 ans (Phase PADD en cours : projet d'aménagement et de développement durable)

Zone ABF – non

Suite à l'analyse du service urbanisme, il n'y a pas de contraintes liées aux équipements d'intérêt général

2.4. Etudes complémentaires

- Etudes de sols géotechniques et perméabilité – (nature de sol et des remblais)
- Amiante bâtiment et enrobé – école élémentaire
- Archéologie - En cas de projet d'aménagement entrant dans le champ de l'article 4 du décret 2004-490 et présentant une emprise au sol supérieure à 2 000m² (niveau 2 servitude), celui-ci devra être transmis au Préfet de Région – Service Régional de l'Archéologie. Si impact du projet sur le sol, quel qu'il soit, en zone de servitude niveau 3, saisine du Préfet obligatoire.
- Traiter et sécuriser la zone avec les cuves de fuel enterrées

2.5. Bâtiment existant – école élémentaire

- Diagnostic ETIC sur le bâtiment école élémentaire – (Annexe 1)
- Diagnostic FDE – (Annexe 2)
- Plan géomètre – (Annexe 3)



	SURFACES EXISTANTES		
	unités	m ²	S Utile Totale m ²
ELEMENTAIRE			
Classes	5	55	273
Salle informatique	1	55	55
Sanitaires F - G	1		41
Chaufferie			18
Dépôt - Dans circulation			
Préau			105
Circulation	1		98
Sous-total Elémentaire			590

3. RECUEIL DES DONNEES - DES BESOINS - CADRAGE DU PROGRAMME

3.1 Les effectifs actuels

Actuellement, le périmètre de l'école comprend 3 communes (Nouvion, Forest-Montiers, Ponthoile), l'école accueille 7 classes et 147 élèves (données 2024)

	Effectif scolarisés	Effectif maternelles	Effectif élémentaires	Effectif CM1	Effectif CM2	Effectif rationnaires	Rationnaires maternelles	Rationnaires élémentaires
état au 30/06/2023	147	45	102	19	20	95	30	65
prévisions rentrée 2023	144	49	95	23	18	*		

Projection 2030 sans resectorisation	72
Projection 2030 avec sectorisation*	129

*accueil potentiel d'enfants de Ponthoile et de Forest-Montiers

*scénario décembre 2022

Objectif du programme du MOA			
Elémentaires	5	120	24
Maternelle	2	60	24
	7	180	24

3.2 Tableau des locaux et des surfaces

Le projet de RPC à Nouvion réunit les éléments suivants :

- Réhabilitation de l'école élémentaire actuelle
- Travaux d'extension
- Travaux d'aménagements extérieurs

SURFACE EXTERIEURE	unités	m ²	S Totale m ²
Cour élémentaire existant	1	1 000	
Préau élémentaire - à créer dans espace cour	1	400	
Cour maternelle	1	600	600
Préau maternelle - à créer dans espace cour	1	200	
Dépôt extérieur ou intérieur	2	25	25
Local déchet	1	15	15
Espaces verts	1		
Réserve surface foncière			300
Parvis	1	100	100
Sente piétonne - existante depuis dépose bus et à créer			
Dépose bus - existant			
Parkings parents	25	25	625
Parkings enseignants - existant			
TOTAL EN M²			1 665

Date de transmission de l'acte: 29/11/2024

Date de reception de l'AR: 29/11/2024

080-200070936-DE_2024_115-DE

A G E D I

	SURFACES PROGRAMME		
	unités	m ²	S Totale m ²
ELEMENTAIRE			
Accueil central	1	25	25
Classes	5	60	300
Sanitaires F - G	1	40	40
Dépôt	3	10	30
Circulation 20% de la SUT	ens.		80
Sous-total Elémentaire			475
MATERNELLE			
Accueil central	1	25	25
Salle d'activités	2	60	120
Espace motricité	1	80	80
Reserves espace motricité	1	20	20
Salle de repos - dortoir - 30 élèves	30	1,5	45
Salle de propreté - sanitaires	1	25	25
Dépôt	2	10	20
Circulation et dégagement 25% de la SUT	ens.		82
Sous-total Maternelle			417
LOCAUX POUR ADULTE + DIVERS			
Bureau direction	1	15	15
Salle enseignants - salle réunion - détente	1	25	25
Vestiaires agents contigus à la salle de détente	1	15	15
Espace photocopies			8
Médiathèque - accès depuis l'extérieur			60
RAZED - Psychologue - médecin scolaire - infirmière	1	15	15
Sanitaires	2	4	8
Lingerie	1	8	8
Circulation 20% de la SUT	ens.		31
Sous-Total Locaux pour Adultes			185
PERISCOLAIRE - accès depuis l'extérieur			
Hall	1	20	20
Bureau directrice périscolaire	1	12	12
Espace	1	60	60
Reserves espace	1	25	25
Sanitaires	ens	1	15
Sous-Total Périscolaire			132
Locaux techniques			
Locaux ménages	2	5	10
TGBT	1	5	5
Local CTA	1	20	20
Local chaufferie	1	20	20
Local déchet général	1	10	10
Sous-Total Locaux techniques			65
TOTAL EN SURFACE UTILE M²			1 273
TOTAL EN SURFACE UTILE M² NEUF A CRÉER			683
TOTAL EN SURFACE UTILE M² EXISTANT CIS PREAL			

Date de transmission de l'acte: 29/11/2024

Date de réception de l'AR: 29/11/2024

080-200070936-DE_2024_115-DE
A G E D I

3.3 Cadrage du programme

Face à un public de plus en plus divers, l'école doit, très tôt, prendre en compte et développer la pluralité et la diversité des aptitudes chez chaque élève, lui permettant d'atteindre les objectifs communs fixés par les programmes. À côté du raisonnement et de la réflexion intellectuelle, le sens de l'observation, le goût de l'expérimentation, la sensibilité et l'imagination créatrice doivent être développés.

L'éducation artistique, l'éducation physique, l'éducation scientifique et technique sont ainsi des aspects irremplaçables de la formation scolaire.

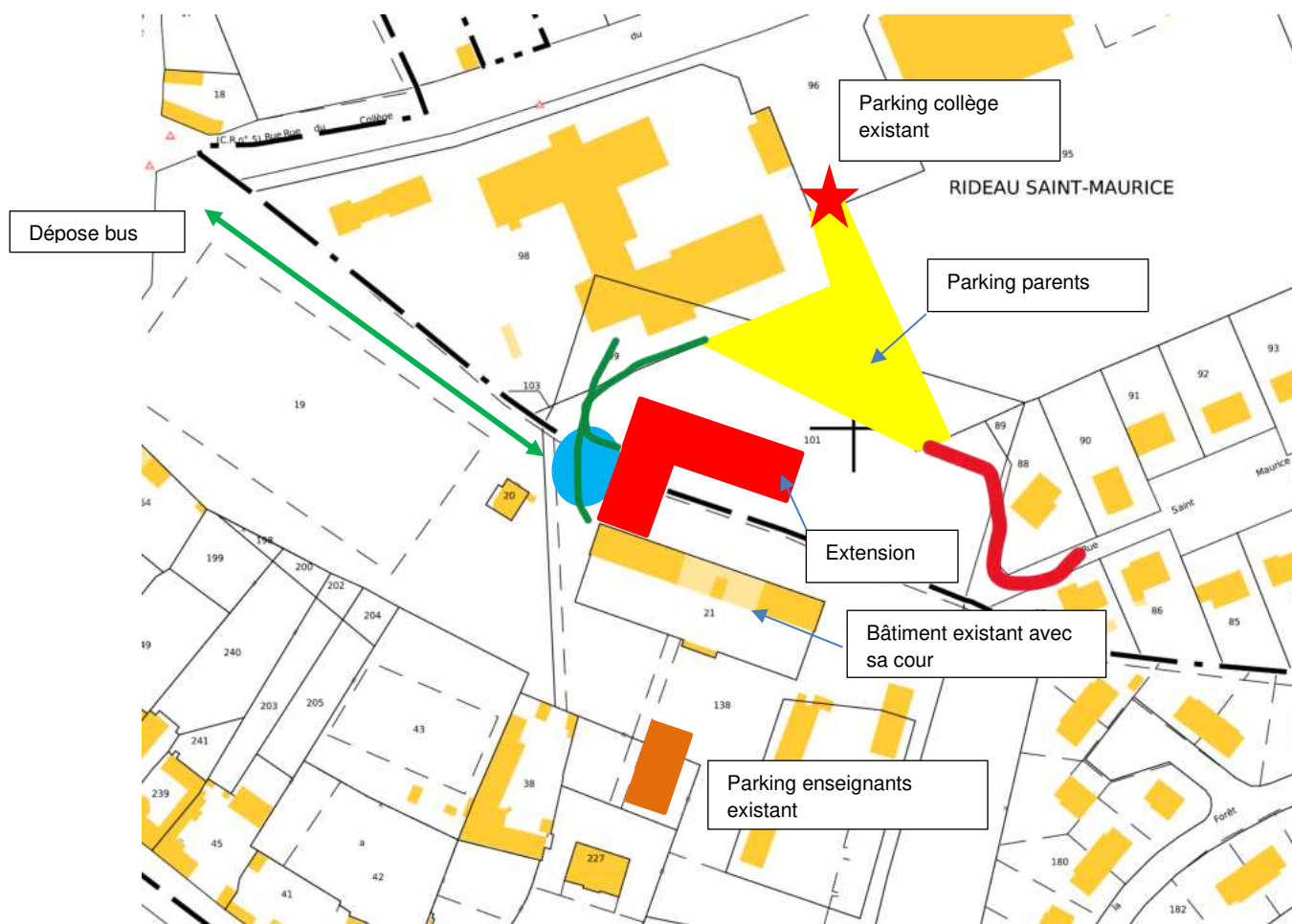
Le principe d'organisation général est le suivant, Maternelles Cycle 1 – Elémentaires Cycles 2 et début du cycle 3)

Nota : actuellement, l'Education nationale limite les effectifs des classes de GS, CP et CE1 à 24 élèves.

Implantation

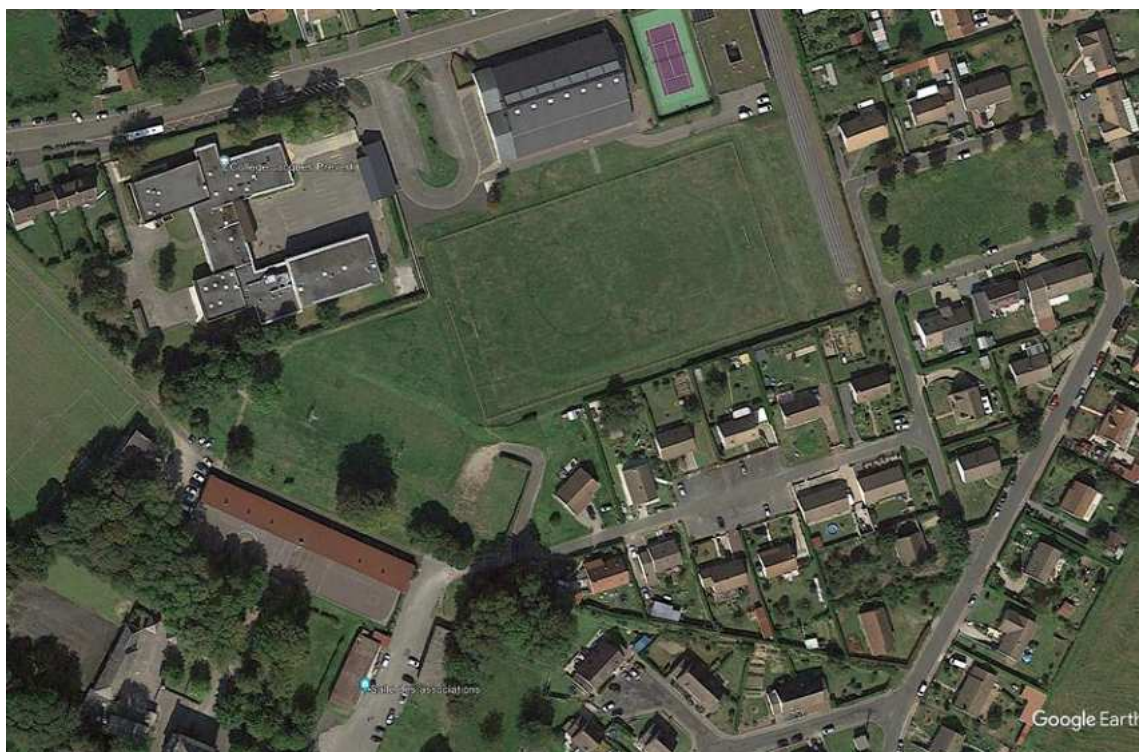
Le schéma ci-dessous ne se veut en aucun cas être la solution mais a permis au MOA d'en mesurer la faisabilité.

Le candidat doit dans un premier temps réfléchir sur une implantation du bâtiment - des accès et des stationnements. Ces scénarii chiffrés seront présentés au MOA pour validation et servira de cahier des charges pour un BET VRD qui aura en charge la conception opérationnelle et le suivi des travaux.



ATOUTS	INCONVENIENTS
Conservation du terrain de foot CCPM	Faire un peu de travaux pour le décaler vers le fond
Economies VRD – voie et parking bus	Suppression city stade
	Travaux sur Talus
	Cré

Date de transmission de l'acte: 29/11/2024
 Date de reception de l'AR: 29/11/2024
 080-200070936-DE_2024_115-DE
 A G E D I



Commentaires

- Possibilité aux véhicules de repartir vers le lotissement ?

Synthèse réunions MOA

Le projet de RPC à Nouvion réunit les éléments suivants : réhabilitation de l'école élémentaire actuelle + travaux d'extension du bâtiment élémentaire pour accueillir à l'issue des travaux :
Ces éléments seront précisés dans un PTD remis au lauréat lors de la réunion de lancement

Eléments principaux :

- 7 classes (5 élémentaires + 2 maternelles) avec rangement et point d'eau.
- Entrées séparées pour les classes de maternelle (les parents déposent directement les enfants dans la classe) et élémentaires (les parents n'entrent pas dans l'école)
- Prévoir une possibilité d'extension pour accueillir deux classes supplémentaires (concevoir les réseaux en ce sens afin de faciliter le raccordement)
- 1 salle de repos (dortoir) proche des sanitaires et avec visu depuis la classe de petite section. Capacité 30 lits.
- 1 salle de motricité éloignée de la salle de repos. Nécessite un accès direct par l'extérieur depuis l'entrée du site sans parcourir les espaces scolaires intérieurs ou extérieurs dans l'idéal. Local matériel accessible depuis la salle de motricité
- 1 accueil périscolaire avec accès direct des parents depuis l'extérieur et lien avec les espaces scolaires + contrôle d'accès indépendant + 1 point d'eau.
- Sans restauration scolaire : la restauration sera mutualisée et organisée au collège de Nouvion (réfléchir aux accès sécurisés liant les espaces)
- Appréhender le chantier en site occupé. Actuellement 3 classes de maternelle (2 occupées) et 6 classes en élémentaire (5 occupées). Possibilité de rotation. Hypothèse : construire l'extension puis transférer les élèves dans l'extension et réhabiliter le bâtiment élémentaire existant.
- Traiter et sécuriser la zone avec les cuves de fuel enterrées
- A la fin du chantier le bâtiment maternel serait rendu à la commune de Nouvion

Date de transmission de l'acte: 29/11/2024

Date de réception de l'AR: 29/11/2024

080-200070936-DE_2024_115-DE

A G E D I

Mobilier :

- Prévoir un mobilier complet pour la maternelle
- Mobilier de l'élémentaire à conserver et transférer dans les nouveaux espaces

Médiathèque :

- Conception de la médiathèque permettant de transformer cette espace en salle de classe
- Accès direct des parents/usagers depuis l'extérieur pour usage en dehors du cadre scolaire.

Stationnement :

- Enjeux de l'implantation
- Dépose bus pour des raisons économiques le MOA conserve la dépose bus en sa localisation actuelle
- Parking parents
- Parking enseignants au même endroit que celui existant (emprise communale)

Accès :

- Piétons
- Livraisons / maintenance
- Enjeux de l'implantations

Locaux personnels :

- Un local « agents CCPM » avec pour objectif d'avoir un espace d'habillement (blouse) pas séparé pas de zone d'intimité nécessaire (avec mobilier vestiaire) et une salle de pause
- Un local personnel éducation nationale : pause et réunion

RASSED/Médecine :

- Un local Rased mutualisable médecine scolaire/infirmerie : accueil 4/5 enfants => juste un espace accueil, pas de bureau
-

Pratique sportive :

- Un local pour matériel de sport : accessible depuis l'extérieur

Espaces extérieurs :

- Cour avec plateau enrobé + réflexion ombrage. Les végétaux plutôt en pourtour afin de ne pas réduire la fonctionnalité de la cour lors des périodes d'intempéries.
- Cour de récréation séparée maternelle élémentaire avec portillon liant les 2 espaces.
- Pas d'aire de jeux donc pas de sols souples
- Réflexion design actif : marquage au sol => répondant aux divers besoins des équipes pédagogiques et des élèves (destination pas uniquement sportive). Voir Appel à Projets : *5000 terrains de sport (2025 et 2026)*
- Espace permettant la mise en place de projets pédagogiques liés à la culture potagère en pourtour de cour

Matériaux/équipements :

- Souhait d'être vigilant sur la quantité de vitrage afin de garantir une maîtrise des apports solaires et être conforme Vigipirate, procédure intrusion (possibilité de maîtriser la visibilité depuis l'extérieur) + visibilité des tableaux (TBI/VPI) (AW)
- Matériaux durables dans le temps, nécessitant un entretien minimum et adapté au climat local.
- Chauffage : prévoir une installation mixte et étudier plusieurs scénarios énergétiques (photovoltaïque, filière bois, PAC, gaz)
- Installation, domotique simple permettant une utilisation facile par tous et limitant les consommations énergétiques. Equipements remplaçables facilement, réglables facilement sans équipement spécifiques pour un entretien simplifié et durable.

Date de transmission de l'acte: 29/11/2024

Date de reception de l'AR: 29/11/2024

080-200070936-DE_2024_115-DE

A G E D I

- Dispositifs liés à la sécurité : interphonie vidéo avec gâche électrique sur les accès parents, alarme incendie, intrusion, intrusion-attentat.

Le titulaire intégrera dans le coût travaux dans tous les lots nécessaires à la construction du bâtiment

- Terrassement
- Structure / fondations
- Charpente / couverture / étanchéité
- MEXT – VR avec commande électrique + stores (ext. ou int. En fonction STD)
- Plâtrerie / MINT (cis mobilier fixes) / Faux-plafonds
- Peinture / sols / faïence
- Plomberie – ECS
- CVC
- Electricité CFo – Cfa + infrastructure réseau/schéma réseau (brassage de la baie) (AW)
- GTB
- Photovoltaïque

Il est demandé un travail resserré entre MOE et BET VRD

Les équipements techniques nécessaires au bon fonctionnement du bâtiment sont compris dans le coût travaux

La maîtrise d'œuvre devra se conformer à tous les règlements, décrets et arrêtés en vigueur de remise de son offre et d'informer le maître de l'ouvrage sur les éventuelles modifications de la réglementation. Le cas échéant, le projet sera mis en conformité avec les textes qui pourraient paraître entre la date de remise de l'offre et l'octroi du permis de construire.

Coût travaux TCE 1 950 000 € hors VRD – Espaces verts

Objectif rentrée scolaire septembre 2027 au plus tard